

sabre sur le bas-ventre. Mesnard-le-Boucher et le Dragon-de-Rouvray passèrent leurs mains autour de la gorge du malheureux fermier, prêts à serrer, s'il voulait donner l'éveil au lieu de tromper le jardinier. Trépin appela Montigny d'une voix étranglée par la peur. La porte du pavillon s'ouvrit et, en un clin d'oeil, Montigny, sa femme et son charretier, furent garottés et couchés par terre. Le garçon jardinier fut réservé et on l'emmena pour lui faire ouvrir la porte principale du château, au moyen du stratagème qui avait donné l'entrée du pavillon. Mais, arrivés devant cette porte à deux battants, treillagée à hauteur d'homme en losanges de vitres séparées par des barreaux de fer, Mesnard et le Dragon-de-Rouvray ne jugèrent pas que l'obstacle fut suffisant pour en appeler à la ruse. Ils saisirent par les deux bouts une forte échelle de jardinier, et en deux coups firent voler la porte en éclats.

Hardouin montra au Rouge-d'Auneau la porte de Deloynes le père, et l'avalanche de brigands se précipita dans sa chambre à coucher, au moment où le vieillard se levait au bruit. Il fut renversé, sanglant, et le Rouge-d'Auneau le prit à la gorge en lui disant : — "Il nous faut 25,000 francs, vieil accapareur, et en argent, sais-tu ? pas d'assignats. — Où voulez-vous que je prenne une pareille somme ?" répondit le vieillard : entrez dans mon cabinet, prenez tout."

Le secrétaire fut brisé, et les bandits y trouvèrent 26,000 francs en assignats, 131 louis en or, et 550 francs en écus. — "Il doit avoir plus que cela, dit Mesnard, chauffons-le. — Non, dit Hardouin, le petit tailleur, ce n'est pas ici comme dans les fermes ; vous trouverez tout dans les meubles ; il n'y a pas de cachettes."

Les bandits se répandirent alors par toute la maison, brisant les armoires, effondrant les buffets. Le butin fut énorme. La ferme avait déjà donné plus de 5,000 francs ; outre l'argent de Deloynes, plus de 25,000 francs furent trouvés dans les trois habitations. Les bijoux, l'argenterie, avaient presque une valeur aussi forte. Un calice, deux burettes, une patène et sa soucoupe, le tout en argent, furent trouvés dans un vieux coffre : Mesnard, tout en buvant le vin de Gautray, dit, avec ces vases sacrés, cachés depuis les mauvais jours par la piété du seigneur de Gautray, une messe sacrilège.

Le coffre dans lequel furent trouvés ces objets, devait amener la punition

de Langevin. Comme il s'acharnait après la serrure : — "Laisse donc cette huche, dit en passant le Rouge-d'Auneau, tu n'y trouveras que de la farine. — Ça une huche !" répondit Langevin ; c'est bel et bien un coffre. C'est moi qui l'ai fait, quand j'étais menuisier à Orléans."

Deloynes entendit l'aveu du misérable, et, quelques mois après, Langevin était condamné à mort par le jury de Chartres. Le petit tailleur Hardouin fut également reconnu, et porta sa tête sur l'échafaud.

Sur le matin, les bandits remontèrent à cheval, et, un peu avant le jour, ils étaient à Olivet, chez Langevin, procédant au partage du butin. Chaque associé eut, en argent comptant, huit cent livres. L'argenterie et les effets furent achetés de compte à demi par six d'entre eux, et estimés à quatre cents francs par tête. Le soir venu, Cousin, qui avait des amis en Loire, s'embarqua dans une grosse toue, et descendit vendre le tout aux "francs" de Tours.

L'expédition de Gautray fit honneur au Rouge-d'Auneau. Cette audacieuse entreprise avait jeté la terreur dans l'Orléanais ; mais, à l'exception des deux habitants d'Olivet, ses auteurs avaient échappé à la justice, en se perdant parmi les hordes parisiennes, ou en se réfugiant dans les retraites inconnues d'Orgères. Nous en retrouverons quelques-uns au rendez-vous des chauffeurs, qui eut lieu, quelques jours après, chez le "franc" Pigolet, à l'occasion du mariage du Rouge-d'Auneau avec la Belle-Vieoire.

Cette solennité, devenue assez rare depuis quelque temps, devait avoir un caractère de galeté tout exceptionnel, car le vieil équarisseur avait annoncé l'intention de profiter de la circonstance pour s'unir de son côté à la mère Jeannette, mendicante et voleuse émérite.

Au jour indiqué, Pigeon et le Rouge-d'Auneau frappèrent à la porte du souterrain de Gueudreville. — "Père Pigolet, dit Pigeon, nous amenons du renfort. Et il tirait par sa longe une petite génisse. — Où avez-vous ramassé ce gibier-là, les enfants ? — Chez Laporte, à Chauny, dit le Rouge-d'Auneau. Pourquoi qu'il ne la ferme pas mieux, sa porte ? — Bravo, enfants, un calembour et du rôti ; l'un fera passer l'autre. Entrez, mes petits amours, pendant que je vais tuer et habiller la citoyenne."

Il y avait déjà nombreuse compagnie dans le souterrain.

C'était d'abord le Beau-François, reconnaissable à sa taille élevée, à sa figu-

re ronde et fleurie, à son costume de riche fermier. A ses côtés étaient un jeune homme et deux femmes dont les figures, aussi bien que les vêtements, tranchaient avec ceux du reste de la bande. Le jeune homme, presque aussi grand que le Beau-François, avait des traits réguliers, expressifs. C'était le Chat-Gauthier, de son nom de plaine. Mais ceux qui le connaissaient mieux lui donnaient, comme au Beau-François, le nom d'Anger ou d'Auger. On les disait frères. Quant aux deux jeunes femmes, c'étaient les deux soeurs Bignon, la Belle-Rose et Marie-Rose ; la première passait pour être la femme de Beau-François. La seconde était la maîtresse du Chat-Gauthier.

C'était là l'aristocratie de la bande. Mais à l'exception du Rouge-d'Auneau qui, du produit de sa dernière affaire, s'était acheté un costume complet d'incroyable, les cinquante ou soixante autres bandits affectaient peu de prétention à l'élégance. Il y avait là des types de malingreux et des costumes de Cour-des-Miracles comme jamais Callot n'en a rêvé de plus étranges.

Les célébrités ne manquaient pas. Il y avait là le Borgne-de-Jouy qui, dès sa plus tendre enfance, avait annoncé les plus remarquables dispositions. Berger, il avait vendu les moutons de ses maîtres. Une férocité naturelle en faisait pour la bande, un sujet d'élite. Ce n'était pas par entraînement, par circonstances, mais avec une sorte de volupté animale qu'il versait le sang. On le vit, malade et affaibli par une saignée abondante, boire à longs traits son propre sang et demander qu'on le lui fit cuire. "Mioche", il surpassait en activité, en ruse, en audace, les scélérats les plus aguerris. C'était l'orgueil de l'"instituteur."

On y voyait aussi Sans-Chagrin, dit Breton-Cul-Sec, à qui de beaux états de service avait assuré une considération sérieuse dans la bande d'Orgères. Son père avait été rompu sous Louis XV ; sa mère avait été pendue ; quant à lui, il avait été condamné aux galères dans la grande affaire de Montargis. Nicolas Franchet, dit le Petit-Beauceron, avait été condamné à Angoulême pour vol de confiance, à la marque, au fouet, et à cinq ans de galères. A peine sorti de Brest, il avait volé, dans une église de Vendôme, le bras de Saint-Bienheure. Ce bras, on le comprend de reste, n'était pas une relique : la dévotion du Petit-Beauceron ne s'adressait qu'aux saints d'argent. Il avait été condamné à être pendu, mais la révolution était ve-